

SEIZIEME SESSION  
16 - 23 mai 1994  
Cartagena de Indias, Colombie

## DECISION 1(XVI)

### PROJETS ET AVANT-PROJETS

Le Conseil international des bois tropicaux,

Ayant examiné, à sa seizième session, dans les documents PCM(XIV)/13 Rev.1, PCF(XIV)/22 Rev.1 et PCI(XIV)/5, les recommandations des trois Comités permanents sur les projets et les avant-projets

1. Décide

i) d'approuver les projets suivants :

PD 5/94 Rev.3 (M) ELABORATION D'UN SYSTÈME INFORMATIQUE POUR LA  
COMMISSION FORESTIÈRE DU GHANA  
(242 650 \$)

PD 19/94 Rev.2 (M,I) DIAGNOSTIC DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE PÉRUVIENNE  
(579 037 \$)

PD 24/94 Rev.1 (M) MODÈLE D'ADAPTATION DU SYSTÈME D'ENREGISTREMENT DU  
COMMERCE EXTÉRIEUR AU NIVEAU NATIONAL DE L'OIBT  
(65 094 \$)

PD 34/94 Rev.1 (M) ELABORATION ET MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION  
STATISTIQUE FORESTIÈRE  
(839 158 \$)

PD 35/94 Rev.4 (M,I) ETUDE DE FAISABILITÉ SUR UNE CHAMBRE SYNDICALE POUR LA  
COMMERCIALISATION DES PRODUITS DU BOIS  
(409 340 \$)

PD 33/93 Rev.1 (F) CONSERVATION, AMÉNAGEMENT, EXPLOITATION,  
(Phases I & II) UTILISATION INTÉGRÉE ET SOUTENUE DES FORÊTS DE LA RÉGION  
DES CHIMANES, DÉPARTEMENT DE BENI (BOLIVIE)  
Phase I (1 591 520 \$)  
Phase II ( 929 930 \$)

PD 35/93 Rev.4 (F)AMÉNAGEMENT FORESTIER, DÉVELOPPEMENT  
(Phases I & II) COMMUNAUTAIRE ET UTILISATION SOUTENUE DES FORÊTS DANS LA  
RÉSERVE NATURELLE DE PUNTA PATINO, RÉGION DU DARIEN,  
RÉPUBLIQUE DU PANAMA

Phase I (564 425 \$)

Phase II (664 650 \$)

PD 8/94 Rev.2 (F) CLUB EVERGREEN DU GHANA/PROJET OIBT DE FORESTERIE  
POUR LA JEUNESSE  
(77 015 \$)

PD 16/94 Rev.2 (F)REBOISEMENT DESTINÉ À LA PRODUCTION DE BOIS NOBLES ET DE  
PRODUITS NON LIGNEUX  
(305 078 \$)

PD 18/94 Rev.1 (F)MISE EN VALEUR FORESTIÈRE PARTICIPATIVE DANS LE  
(Phases I & II) HAUT BASSIN DU RIO MAYO, EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT  
RATIONNEL DES FORÊTS TROPICALES HUMIDES

Phase I (492 790 \$)

Phase II (888 310 \$)

PD 23/94 Rev.1 (F)RESTAURATION DES FORÊTS TOUCHÉES PAR LE FEU DANS LE  
KALIMANTAN ORIENTAL  
(1 010 268 \$)

PD 26/94 Rev.1 (F)CONSERVATION ET UTILISATION RATIONNELLES DES RESSOURCES  
GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DE LA MANGROVE. PHASE II:  
CRÉATION DE QUATRE CENTRES DE CONSERVATION,  
VALORISATION DES RESSOURCES HUMAINES ET RÉDACTION  
DE DIRECTIVES POUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DES  
FORÊTS INTERTIDALES TROPICALES  
(379 800 \$)

PD 27/94 Rev.2 (F) ROLE DES FEMMES DANS UN PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT  
FORESTIER TROPICAL  
(694 823 \$)

PD 28/94 Rev.1 (F) POURSUITE DE LA PUBLICATION DE LA REVUE "BOSQUES Y  
DESARROLLO" ET ORGANISATION D'UN SERVICE DE  
COMMUNICATION ET D'INFORMATION  
(287 804 \$)

PD 29/94 Rev.2 (F) SÉMINAIRE ET TOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA CONSERVATION DE LA  
BIODIVERSITÉ DANS LES FORÊTS NATURELLES DE MIYAZAKI  
(141 500 \$)

PD 31/94 Rev.1 (F)PLANIFICATION PRATIQUE ET RENTABLE DE STRATÉGIES SERVANT  
À LA CONSERVATION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES DES  
ESSENCES D'ARBRES COMMERCIALES EN ASIE TROPICALE  
(992 017 \$)

ii)d'autoriser le financement, en vue de leur exécution immédiate, des projets suivants:

/...

PD 5/94 Rev.3 (M)  
PD 24/94 Rev.1 (M)  
PD 35/94 Rev.1 (M)  
PD 33/93 Rev.1 (F) Phase I  
PD 35/93 Rev.4 (F) Phase I  
PD 16/94 Rev.4 (F)  
PD 18/94 Rev.1 (F) Phase I  
PD 27/94 Rev.2 (F)  
PD 29/94 Rev.2 (F)  
PD 31/94 Rev.1 (F)  
PD 95/90 (F) Phase II

iii)d'autoriser une majoration du budget pour le projet suivant :

PD 17/93 Rev.3 (M,F,I)	Phase I	(154 700 \$)
	Phase II	(132 600 \$)

iv)d'autoriser le déblocage de fonds supplémentaires pour permettre de poursuivre les projets suivants :

PD 1/93 Rev.1 (M,F,I)		(200 000 \$)
PD 17/93 Rev.3 (M,F,I)	Phase I	(154 700 \$)

v)d'autoriser le financement, en vue de leur exécution immédiate, dès que des fonds seront disponibles dans le compte spécial, des projets ci-après :

PD 19/94 Rev.2 (M,I)  
PD 34/94 Rev.1 (M)  
PD 8/94 Rev.2 (F)  
PD 23/94 Rev.1 (F)  
PD 26/94 Rev.1 (F)  
PD 28/94 Rev.1 (F)

## 2.Décide

i)d'approuver les recommandations des Comités permanents de mettre en oeuvre les avant-projets suivants :

PPD 4/94 Rev.1 (M,F,I) TRAVAUX PRÉPARATOIRES D'UN SYSTÈME OIBT DE  
GESTION DE L'INFORMATION  
(64 090 \$)

PPD 5/94 (M) MISE EN OEUVRE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE  
STATISTIQUES FORESTIÈRES  
(48 003 \$)

PPD 12/93 (F) BIOTECHNOLOGIE ET PRODUCTION DURABLE DE BOIS  
TROPICAUX  
(44 000 \$)

PPD 3/94 Rev.1 (F) ETUDE ET DIAGNOSTIC DE LA PRODUCTION FORESTIERE  
ACTUELLE DANS LA PROVINCE DU DARIEN, DANS LE

/...

CADRE DE LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES  
FORESTIERES  
(82 818 \$)

PPD 6/94 (I) DÉVELOPPEMENT ET EXTENSION AUX TECHNIQUES DE  
TRANSFORMATION DU BOIS D'HÉVÉA  
(26 375 \$)

ii)d'autoriser le financement, en vue d'une exécution immédiate, des avant-projets ci-après, approuvés à la présente session :

PPD 4/94 Rev.1 (M,F,I)  
PPD 5/94 (M)  
PPD 12/93 (F)  
PPD 6/94 (I)

iii)d'autoriser le financement, en vue d'une exécution immédiate, de l'avant-projet ci-dessous approuvé à la treizième session :

PPD 11/92 (I) (100 000 \$)

iv)d'autoriser le financement, en vue d'une exécution immédiate, dès que des fonds seront disponibles dans le compte spécial, de l'avant-projet ci-dessous approuvé à la présente session :

PPD 3/94 Rev.1 (F)

3. Décide d'approuver l'activité ci-dessous et d'autoriser son financement pour exécution immédiate :

Huitième Groupe d'experts chargé de l'évaluation  
des propositions de projets, 29 août - 2 septembre 1994 (110 500 \$)

4. Prie instamment les Membres d'envisager le financement de ceux des projets et avant-projets pour lesquels des fonds ne sont pas immédiatement disponibles.

5. Lance un appel aux Membres pour qu'ils envisagent, conformément à la Décision 6(XIII), de verser au compte spécial des contributions non affectées qui se montent au moins à 10% de la valeur totale de leurs engagements, le restant constituant des contributions volontaires à des projets et avant-projets approuvés, et décide en outre que ces contributions non affectées ne seront allouées que sur autorisation préalable du Conseil.

6. Prie le Directeur exécutif de poursuivre les négociations avec les donateurs potentiels et le Fonds commun pour les produits de base afin d'obtenir le financement des projets et avant-projets pour lesquels des fonds ne sont pas immédiatement disponibles.

\* \* \*